

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)

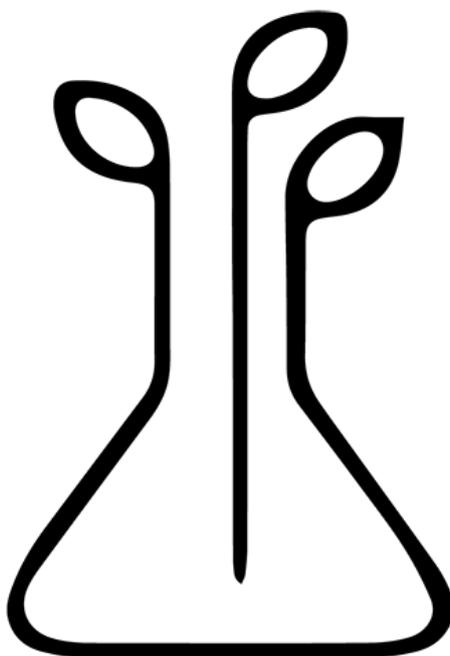
Conforme au SIMDUT 2015,

Loi sur les produits dangereux, Règlement sur les produits dangereux, Transports Canada.

Date de révision : 30 août 2025

## SECTION 1 : Identification

Information	Détails
<b>Identificateur de produit</b>	Nom du produit : Lait d'Avoine / Miel Fragrance Code du produit : FRAVMIEL
<b>Utilisation recommandée</b>	Parfum concentré utilisé dans des formulations industrielles ou commerciales pour usage externe, telles que parfums, crèmes, lotions, et savons.
<b>Restrictions d'utilisation</b>	Usage externe uniquement dans des formulations cosmétiques. Ne pas utiliser pour des applications alimentaires ou internes.
<b>Renseignements sur le fournisseur</b>	Pure Arôme Laboratoire 3565 Boulevard Taschereau, Saint-Hubert, Québec, J4T 2G2, Canada Téléphone : (514) 500-5534 / Courriel : direction@purearome.com
<b>Numéro de téléphone d'urgence</b>	Pure Arôme Laboratoire : (514) 500-5534 (9h00 à 19h00 HNE) CANUTEC (urgence transport) : 1-888-CAN-UTEC (226-8832) ou *666 (cellulaire, Canada)



## SECTION 2 : Identification des dangers

### Classification SGH

- **Dangers physiques** : Liquides inflammables, Catégorie 4 (H227 : Liquide combustible).
- **Dangers pour la santé** :
  - Corrosion cutanée/irritation cutanée, Catégorie 2 (H315 : Provoque une irritation cutanée).
  - Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2A (H319 : Provoque une sévère irritation des yeux).
  - Sensibilisation cutanée, Catégorie 1B (H317 : Peut provoquer une allergie cutanée).
  - Cancérogénicité, Catégorie 1B (H350 : Peut provoquer le cancer).
- **Dangers pour l'environnement** :
  - Danger pour le milieu aquatique – aigu, Catégorie 2 (H401 : Toxique pour les organismes aquatiques).
  - Danger pour le milieu aquatique – chronique, Catégorie 2 (H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme).

### Éléments d'étiquetage SGH, incluant les conseils de prudence

- **Pictogrammes** :



- **Mention d'avertissement** : Danger
- **Mentions de danger** :
  - Liquide combustible.
  - Provoque une irritation cutanée.
  - Provoque une sévère irritation des yeux.
  - Peut provoquer une allergie cutanée.
  - Peut provoquer le cancer.
  - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- **Conseils de prudence** :
  - **Prévention** :
    - P201 : Se procurer les instructions avant utilisation.
    - P210 : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
    - P261 : Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.
    - P264 : Se laver soigneusement les mains après manipulation.
    - P272 : Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
    - P273 : Éviter le rejet dans l'environnement.
    - P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
  - **Intervention** :
    - P370+P378 : En cas d'incendie : Utiliser un extincteur manuel (mousse, dioxyde de carbone, poudre sèche) pour l'extinction.
    - P302+P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau.
    - P333+P313 : En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin.
    - P362+P364 : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
    - P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
    - P337+P313 : Si l'irritation des yeux persiste : Consulter un médecin.
    - P308+P313 : EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Consulter un médecin.
    - P391 : Recueillir le produit répandu.
  - **Stockage** :
    - P403+P235 : Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
    - P405 : Garder sous clef.

- **Élimination :**
  - P501 : Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale/régionale/nationale.

### SECTION 3 : Composition / Information sur les ingrédients

Nom de l'ingrédient	Numéro CAS	% (m/m)
Oxydipropanol	25265-71-8	30.0 - 60.0
3-éthoxy-4-hydroxybenzaldéhyde	121-32-4	5.0 - 10.0
Eugénol	97-53-0	5.0 - 10.0
2-éthyl-3-hydroxy-4-pyrone	4940-11-8	1.0 - 5.0
$\alpha,\beta,2,2,3$ -pentaméthylcyclopent-3-ène-1-butanol	65113-99-7	1.0 - 5.0
Cinnamate de méthyle	103-26-4	1.0 - 5.0
Huile de noix de muscade	8008-45-5	1.0 - 5.0
Cinnamaldéhyde	104-55-2	1.0 - 5.0
Huile de gingembre	8007-08-7	1.0 - 5.0
Linalol	78-70-6	0.1 - 1.0
Coumarine	91-64-5	0.1 - 1.0
Pentane-2,3-dione	600-14-6	0.1 - 1.0

**Remarque :** Le pourcentage exact des ingrédients divulgués ci-dessus est retenu en tant que secret industriel (conforme à l'article 4.5(3)(f) du RPD). Sans parabènes, sans phtalates, non testé sur les animaux, conformément aux valeurs de Pure Arôme Laboratoire. Pour plus de détails, consulter les sections 15 et 16.

### SECTION 4 : Premiers soins

**Conseils généraux :** Retirer le sujet de la zone contaminée et l'amener à l'air frais. Enlever les vêtements souillés. Consulter un médecin et lui fournir cette fiche de données de sécurité.

- **Contact avec les yeux :** Rincer avec de l'eau pendant 15 minutes en maintenant les paupières bien écartées. En cas d'irritation persistante, consulter un ophtalmologiste.
- **Contact avec la peau :** Enlever tout vêtement ou chaussures souillés. Laver abondamment avec de l'eau et du savon. En cas de rougeur ou irritation, consulter un médecin.
- **Inhalation :** Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos. Consulter un médecin si symptômes persistent (ex. toux, vertiges).
- **Ingestion :** Ne PAS faire vomir. Rincer la bouche avec de l'eau. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. Consulter un médecin/centre antipoison immédiatement.

### SECTION 5 : Mesures à prendre en cas d'incendie

- **Dangers spécifiques du produit :** Ce produit est inflammable en présence d'une source d'ignition quand la température est proche du point d'éclair (93°C). Garder ce produit loin des chaleur/étincelles/flamme/surface chaude. Ne pas fumer. Les contenants clos développent de la pression lorsque exposés au feu et peuvent exploser.
- **Agents extincteurs appropriés :** Dioxyde de carbone, poudre, mousse. Pour un incendie important, arroser de grandes quantités d'eau froide pour refroidir les contenants exposés au feu.
- **Équipement de protection spécial pour les pompiers :** Utiliser un appareil de protection respiratoire approuvé NIOSH avec une protection complète de la figure utilisant un mode de pression positive lorsque l'on combat l'incendie. Porter des vêtements de protection et des gants.
- **Produits de combustion dangereux :** Dioxyde de carbone, monoxyde de carbone, fumée.
- **Sensibilité aux impacts mécaniques :** Ce produit ne réagit pas lors d'impacts mécaniques.
- **Sensibilité à l'électricité statique :** Ce produit (le liquide, non le contenant) peut exploser s'il est en contact avec des arcs électriques, des étincelles ou des chocs d'électricité statique.

## SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

- **Précautions individuelles** : Évacuer le personnel dans des zones sécuritaires. Supprimer toute source d'ignition. Sur les lieux, porter les équipements de protection individuelle (voir section 8). Manipuler avec soins (voir section 7). Faire cesser la cause du déversement. Assurer une ventilation adéquate en ouvrant les portes et fenêtres.
- **Précautions relatives à l'environnement** : Tenir à l'écart des égouts, des eaux souterraines et de surface, et du terrain. Prévenir d'autres déversements. Contacter les services d'urgence en cas de déversement majeur.
- **Méthode de nettoyage** : Utiliser un absorbant universel comme la terre diatomée ou la vermiculite répandue sur le déversement. Voir section 13 pour l'élimination.

## SECTION 7 : Manutention et stockage

- **Manutention** : Porter les équipements de protection individuelle (voir section 8). Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et de flammes. Ouvrir et manipuler les contenants avec précaution. Protéger le contenant contre les dommages physiques. Mettre les contenants à la terre lors du versement pour éviter la formation d'électricité statique.
- **Entreposage** : Tenir les contenants droits et hermétiquement fermés, de préférence les contenants originaux. Entreposer à l'intérieur dans un endroit frais, sec et bien ventilé, loin de la chaleur et des sources d'inflammation. Protéger contre le gel. Ne pas entreposer avec des acides forts et des bases fortes.
- **Contenants** : Privilégier les contenants en acier avec revêtement intérieur phénolique (tel que l'original), le contenant de polyéthylène haute densité (HDPE) et les bouteilles en verre, idéalement teinté brun. Les autres types de plastiques ramollissent et se déforment au contact prolongé du parfum. Le verre est recommandé pour un entreposage de longue durée. Mettre le produit sous atmosphère d'azote peut aussi réduire les possibles réactions d'oxydation.
- **Température recommandée d'entreposage** : 15 - 20°C

## SECTION 8 : Contrôle de l'exposition / Protection individuelle

**Contrôles d'ingénierie appropriés** : Si possible, utiliser un système hermétique pour la manipulation et le transfert de ce produit. Sinon, assurer une ventilation mécanique adéquate ou l'utilisation de hotte dans les aires de production. Maintenir ces secteurs en pression atmosphérique négative par rapport aux autres pièces de l'usine.

### Équipement de protection individuelle :

- **Protection des yeux** : Porter des lunettes avec protection latérale bien ajustées ou une protection faciale certifiées NIOSH ou EN 166 (EU).
- **Protection de la peau** : Utiliser le tablier ou la combinaison de travail ou autres vêtements de protection résistants aux produits chimiques. Utiliser des bottes ou souliers avec bouts d'acier. Porter des gants en néoprène. Ne pas utiliser des gants de caoutchouc naturel.
- **Protection respiratoire** : Aucune protection respiratoire n'est nécessaire pendant les opérations normales dans un endroit de travail où les mesures de contrôles d'ingénierie sont mises en place, telle que la ventilation adéquate, etc. Porter un demi-masque ou un respirateur à pression négative avec des cartouches contre les vapeurs organiques et des filtres de particules certifié NIOSH ou CEN (EU).
- **Autres équipements de protection** : Fournir des douches d'urgence de sécurité et des douches oculaires à proximité des lieux de travail. Laver les mains avec du savon après avoir manipulé le produit.

## SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

Propriété	Information
État physique	Liquide clair @ 25°C
Couleur	Jaune pâle
Odeur	Lactée, miellée – Caractéristique
pH	Non applicable
Point/plage de fusion	Non applicable
Point/plage d'ébullition	Non applicable
Point d'éclair	93°C (199.4°F) - ASTM D6450 - CCCFP
Taux d'évaporation	Non disponible
Flamabilité (solide, gaz)	Non disponible
Pression de vapeur	Non disponible @ 20°C
Densité relative gazeuse	Non disponible (Air = 1)
Densité relative	0.9206 – 0.9306 (20/20)
Indice de réfraction	1.4790 – 1.4890 @ 20°C
Solubilités	Eau : non soluble Éthanol, méthanol : soluble
Coefficient de partage n-octanol/eau	Non disponible
Température d'auto-ignition	Non disponible
Température de décomposition	Non disponible
Viscosité	Similaire à l'eau

## SECTION 10 : Stabilité et réactivité

- **Réactivité** : Le produit peut changer de couleur et devenir plus foncé avec le temps, dû à des réactions mineures et impossibles à éviter. Cela n'a aucun impact sur l'odeur et la fragrance peut être utilisée normalement.
- **Stabilité chimique** : Stable dans des conditions d'utilisation et d'entreposage recommandées.
- **Polymérisation dangereuse** : Ne se produira pas.
- **Conditions à éviter** : Éviter la chaleur excessive, les flammes nues et toutes les autres sources d'inflammation et le soleil direct. Éviter les produits incompatibles.
- **Matériaux incompatibles** : Agents d'oxydation forts, réducteurs forts et bases fortes.
- **Produits de décomposition dangereux** : Pendant la combustion : oxydes de carbone.

## SECTION 11 : Données toxicologiques

- **Informations sur les principales voies d'exposition** :
  - **Inhalation** : Peut irriter le nez et les voies respiratoires. Une forte exposition peut causer des maux de tête, des vertiges ou des étourdissements.
  - **Contact avec la peau** : Provoque une irritation cutanée (H315). Peut provoquer une allergie cutanée (H317).
  - **Contact avec les yeux** : Provoque une sévère irritation des yeux (H319).
  - **Ingestion** : Peut causer des troubles gastro-intestinaux si ingéré.
- **Effets chroniques** : Contient des substances (huile de noix de muscade) classées comme cancérogènes possibles (H350).
- **Sans parabènes, sans phtalates, non testé sur les animaux**, conformément aux valeurs de Pure Arôme Laboratoire.

## SECTION 12 : Données écologiques

- **Écotoxicité** : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme (H401, H411).
- **Persistance et dégradabilité** : Non disponible.
- **Potentiel de bioaccumulation** : Non disponible.
- **Mobilité dans le sol** : Non disponible.

## SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

- **Méthodes d'élimination** : Éliminer le contenu et les contenants conformément à la réglementation locale, régionale et nationale sur les déchets dangereux. Utiliser des absorbants universels (ex. terre diatomée, vermiculite) pour les déversements, puis éliminer dans des installations agréées.

## SECTION 14 : Informations relatives au transport

- **Numéro ONU** : Non réglementé pour le transport (point d'éclair > 60°C).
- **Nom d'expédition approprié** : Non applicable.
- **Classe de danger pour le transport** : Non applicable.
- **Groupe d'emballage** : Non applicable.
- **Dangers pour l'environnement** : Toxique pour les organismes aquatiques (H401, H411).
- **Précautions particulières** : S'assurer que les contenants sont hermétiques et protégés contre les dommages physiques pendant le transport.

## SECTION 15 : Informations réglementaires

- **Réglementations spécifiques** :
  - Conforme au SIMDUT 2015 et au Règlement sur les produits dangereux (DORS/2015-17).
  - Conforme au Règlement CE 1223/2009 pour les allergènes (ex. Linalol, Eugénol, Coumarine).
  - Conforme aux exigences de la CNESST (Québec, RSST).
  - Conforme aux règlements de Transport Canada (TMD).
- **Substances réglementées** : Certains ingrédients (ex. huile de noix de muscade) sont classés comme cancérigènes possibles (H350) selon le SGH.

## 16. AUTRES INFORMATIONS

- **Date de révision** : 30 août 2025
- **Préparé par** : Service technique, Pure Arôme Laboratoire
- **Note** : Classifications basées sur données disponibles et ECHA (2025). Sans parabènes, sans phtalates, non testé sur les animaux, conformément aux valeurs de Pure Arôme Laboratoire.
- **Avertissement de non-responsabilité** :

Les informations contenues dans cette Fiche de Données de Sécurité (FDS) sont basées sur les données scientifiques et réglementations en vigueur au moment de la rédaction, tirées de sources fiables sans tests sur les animaux conformément aux valeurs éthiques de Pure Arôme Laboratoire. Ces informations sont fournies de bonne foi et sont considérées comme exactes à la date indiquée. Toutefois, Pure Arôme Laboratoire n'offre aucune garantie, exprimée ou implicite, quant à l'exactitude, l'exhaustivité ou l'adéquation de ces informations pour un usage particulier. L'utilisateur est responsable de vérifier l'adéquation des informations pour son application spécifique et de se conformer aux réglementations locales, provinciales, nationales et internationales applicables. Pure Arôme Laboratoire décline toute responsabilité pour les dommages, pertes, blessures ou réclamations découlant d'une mauvaise utilisation, d'un stockage inapproprié, d'une manipulation non conforme aux instructions de cette FDS, ou de toute autre action non recommandée. En cas de doute, contacter Pure Arôme Laboratoire au (514) 500-5534 ou un professionnel qualifié.
- **Abréviations** :
  - SIMDUT : Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
  - SGH : Système Général Harmonisé
  - VLE : Valeur limite d'exposition
  - CNESST : Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail
  - TMD : Transport des marchandises dangereuses